

Services offerts aux responsables de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels des ministères et organismes publics

Direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (DAIPRP)

À PROPOS

du Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité (SRIDAIL)

Pôle gouvernemental d'expertise dans les domaines de la réforme des institutions démocratiques, de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels ainsi qu'en matière de laïcité de l'État, le SRIDAIL a la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre les orientations gouvernementales dans les domaines qui relèvent de sa compétence, en plus d'assurer un rôle-conseil auprès des ministères et des organismes publics.

NOTRE MANDAT

en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

Forts de notre expertise et de notre expérience, nous mettons à profit nos connaissances en offrant un soutien de première ligne aux responsables de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels des ministères et organismes publics.

En ce sens, la Direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels a comme priorité d'offrir des services adaptés aux besoins de ces entités, notamment en :

- répondant aux questions d'interprétation ou d'application du cadre législatif et réglementaire de la *Loi sur l'accès* ;
- offrant une pluralité d'activités de formation ;
- élaborant des outils afin de faciliter la compréhension et l'application des dispositions législatives et réglementaires de la *Loi sur l'accès*.



NOTRE ENGAGEMENT

Être à vos côtés pour vous accompagner, vous outiller et vous soutenir dans l'exercice de vos fonctions.

La DAIPRP a à cœur :

- de développer vos **compétences et votre expertise** en vous offrant un accompagnement ciblé et pertinent dans des situations complexes ou sensibles ;
- d'enrichir vos **connaissances et vos réflexions**, en mettant à votre disposition des formations, des outils et une veille continue sur les meilleures pratiques ;
- de faire preuve **d'innovation**, en adaptant nos services aux besoins exprimés, en vulgarisant les notions complexes, et en modernisant nos canaux de communication pour rendre l'information plus accessible.

NOTRE OFFRE DE SERVICE

L'offre de service de notre Direction repose sur une mission claire : vulgariser le cadre législatif, principalement la *Loi sur l'accès*, faire connaître les bonnes pratiques, proposer des solutions pour répondre aux enjeux associés à l'application de cette loi ainsi que rester à l'affût des tendances émergentes.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nous proposons des activités d'apprentissage stimulantes et diversifiées aux responsables de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels :

- cours d'initiation à la *Loi* ;
- formations de perfectionnement thématiques ;
- webinaires animés par des experts issus de divers milieux ;
- semaines de sensibilisation ;
- et plus encore !

OUTILS D'AIDE À LA TÂCHE

Nos outils d'aide à la tâche sont conçus pour faciliter la mise en œuvre de la *Loi*.

Ils orientent vos réflexions, vous permettent d'approfondir vos analyses, d'harmoniser vos pratiques et d'agir de façon efficace et efficiente.

Consultez
notre site Web
pour avoir accès
à nos documents.

RÉSEAU PROFESSIONNEL : TRANSFERT D'EXPERTISE

Le réseau des responsables de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels des ministères et des organismes publics est un lieu de convergence, d'apprentissage mutuel et de valorisation de l'expertise :

- rencontres thématiques ;
- valorisation d'initiatives exemplaires.

INFOLETTRE LE CONSEILLER

Un canal de diffusion d'information stratégique et spécialisée :

- articles rédigés par des experts ;
- cas pratiques ;
- résumés de jurisprudence ;
- tendances juridiques et technologiques nationales et internationales.

Abonnez-vous
à notre infolettre !

SERVICE PERSONNALISÉ SUR DEMANDE

Nous offrons un service-conseil personnalisé, disponible sur demande, pour vous accompagner et vous éclairer dans l'interprétation et l'application de la *Loi*.

Contactez-nous !

NOS PLATEFORMES

Pour être à l'affut des nouvelles et des tendances en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, suivez-nous sur nos médias sociaux :

